Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le



5<sup>2</sup>L0

Nº68/2023

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes Nièvre et Somme 1, allée des quarante Parc d'Activités des Hauts du Val de Nièvre – BP 30214 80420 FLIXECOURT

Tél.: 03 22 39 40 40 Fax: 03 22 39 40 41

OBJET:

CAF: Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles 2023 -2027

Date de convocation:

05 juin 2023

Date de séance :

13 juin 2023

Date d'affichage:

19 juin 2023

Membres en exercice: 55

Membres présents: 36

Membres votants: 40

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures de 13 heures 30 à 18 heures EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni dans les locaux de la CCNS à PICQUIGNY, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents:

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, BRIAU, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, MINET, LEMAIRE, CERNEY, ALEXANDRE.

Mrs PINCHON, HERBETTE, MOREL, FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, MAUGER, CARPENTIER, PHILIPPE, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, CARLE, LOUETTE.

Etaient absents, excusés :

Mme CAPRON, DE ALMEIDA, LICOUR Mrs LEITAO, GOURGUECHON, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, COLOMBEL, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, PARMENTIER, DELATTRE, BOULLET, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL, LEBLANC D. LEBLANC JM.

M LEITAO donne pouvoir à M DUFRENOY M PARMENTIER donne pouvoir à M HENRY M GROSSEL donne pouvoir à Mme ALEXANDRE M DUCROTOY donne pouvoir à Mme CERNEY

Secrétaire de séance : M PINCHON

La séance étant ouverte,

Le Président présente la Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles 2023-2027. Cette convention entre la CCNS, la CAF et les communes a pour objet de définir le projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

\*\*\*\*\*\*\*\*

Elle vise également à partager entre les signataires les données du territoire, et de travailler conjointement à apporter les réponses nécessaires aux besoins dudit territoire en :

- Identifiant les besoins prioritaires sur la communauté de communes ;
- Définissant les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin;

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le



Optimisant l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires.

Ouïe la proposition de Monsieur le Président tendant à approuver cette convention;

Le Conseil communautaire, à l'unanimité:

- Approuve la Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles 2023-2027.
- Autorise le Président à signer cette convention tripartite entre la CCNS, la CAF et les communes.
- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme, Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en février préfecture le 19 juin 2023 et de sa publication le 19 juin 2023.

